

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
du 18 novembre 2015**

L'an deux mille quinze, le dix-huit novembre à 20 heures 00, le conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni en séance publique, à la Mairie, sous la présidence de Patricia BRAULT, Maire

ETAIENT PRESENTS : MM RIBOULET. MARCHAIS. Mme DAMANGE. MM BROSSARD. BRAULT. WATTELE. GONNEAU. ROBIN. JUIN. DUGUE

ETAIENT ABSENTS : Mmes MAZZONI. FAYOL excusées, MM. BANNIER. LOISEAU

→ Madame Ginette FAYOL a donné pouvoir à Mme Patricia BRAULT

→ Madame Michèle MAZZONI a donné pouvoir à Mr Jean-Pierre RIBOULET

=====

Date de la convocation : 12 novembre 2015

Secrétaire de séance : Madame Isabelle DAMANGE

ORDRE DU JOUR :

→ **schéma départemental de coopération intercommunale (présentation par Monsieur Gérard HENAULT, Président de la Communauté de Communes de la Touraine du Sud)**

→ **Questions diverses**

Pas d'observations sur le procès-verbal de la réunion du 3 septembre 2015.

OBJET : SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE (Présentation par Monsieur Gérard HENAULT, Président de la Communauté de Communes de la Touraine du Sud – dossier n°1

Madame le Maire donne la parole à Monsieur Gérard HENAULT, Président de la Communauté de Communes, qui présente le projet de schéma départemental de coopération intercommunale pour l'Indre et Loire dans le cadre de la Loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015 qui vise à renforcer et à adapter l'intercommunalité.

Il précise que le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale prévoit notamment la fusion des Communautés de Communes de Loches Développement, de Montrésor, de la Touraine du Sud et du Grand Ligueillois (voir carte ci-dessous)



Un débat s'engage entre les élus.

Compte-tenu des éléments apportés et afin que chacun puisse réfléchir au projet du schéma départemental de coopération intercommunale, Madame le Maire propose que ce dossier soit revu le 30 novembre prochain pour délibération.

OBJET : QUESTIONS DIVERSES – Dossier n°2

✓ **Décision modificative au budget – Délib. n°54-2/11/15 :**

Madame le Maire rappelle l'inscription budgétaire à l'article 6554 (contribution aux organismes de regroupement), elle précise qu'il convient de prévoir un financement complémentaire considérant notamment le paiement début 2015 de la participation 2014 pour l'intervenant Musique à l'Ecole, elle propose qu'une décision modificative au budget soit effectuée comme suit :

- Article 6554 – contributions aux organismes de regroupement		+ 8000.00 €
- Article 60623 – Alimentation	- 3000.00 €	
- Article 61522 – Bâtiments	- 3000.00 €	
- Chapitre 022 - Dépenses imprévues	- 2000.00 €	
TOTAL	- 8000.00 €	+ 8000.00 €

✓ **Elections Régionales – Tenue du bureau de vote :**

6 décembre 2015

HORAIRES	PERMANENCES
8 H 00 à 10 H 00	Mmes DUGUE. BRAULT P. FAYOL. M. GILBERT
10 H 00 à 12 H 00	Mrs BROSSARD. RIBOULET. WATTELLE. MARCHAIS
12 H 00 à 14 H 00	Mmes ROBIN. JUIN. Mrs LOISEAU. REBOUL
14 H 00 à 16 H 00	Mmes GONNEAU. BARBOTTIN. MAZZONI. Mr BARBOTTIN B.
16 H 00 à 18 H 00	Mrs BRAULT S. BROSSARD. Mmes DAMANGE BRAULT P

13 décembre 2015

HORAIRES	PERMANENCES
8 H 00 à 10 H 00	Mmes BRAULT P. DAMANGE. M. GILBERT
10 H 00 à 12 H 00	Mrs BROSSARD. RIBOULET. MARCHAIS. WATTELLE

12 H 00 à 14 H 00	Mmes DUGUE.JUIN. MAZZONI. BARBOTTIN M
14 H 00 à 16 H 00	Mme GONNEAU. Mrs BRAULT S. REBOUL.
16 H 00 à 18 H 00	M BROSSARD. Mmes BRAULT P. MAZZONI

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 30

récapitulatif des dossiers traités et des délibérations prises

Nature	Références
- Présentation du schéma départemental de coopération intercommunale par Monsieur Gérard HENAULT – Président de la Communauté de Communes de la Touraine du Sud.	Dossier n°1
- Questions diverses : → décision modificative au budget → Elections régionales – tenue du bureau de vote	Dossier n°2 Délib. n°54-2/11/15

BRAULT P.	RIBOULET J.P.	MARCHAIS B.	DAMANGE I.	BROSSARD P.
LOISEAU T. A*	WATTELLE J.	MAZZONI M. p*	GONNEAU M.	FAYOL G. p*
BRAULT S.	JUIN S.	BANNIER A. A*	ROBIN H.	DUGUÉ L.

P* pouvoir

A* absent